



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marché immobilier

Question écrite n° 17287

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur le marché de l'immobilier. Selon les statistiques notariales, la progression annuelle des prix mesurée au second trimestre 2007 n'a été que de 6,75 % alors qu'elle était de 13 % un an auparavant. Ainsi, on note ce que les spécialistes qualifient comme un essoufflement du marché. Il s'explique du fait que depuis l'année 2000, les prix de l'immobilier ont doublé, alors que le pouvoir d'achat des ménages n'a, quant à lui, progressé que de 2 % par année. Jusqu'à maintenant, les acquéreurs avaient néanmoins pu rester dans la course grâce au niveau historiquement bas des taux d'intérêt et à l'allongement de la durée des prêts consentis par les banques. Or, cette légèreté des banques est arrivée à terme impliquant que les taux d'intérêts sont repartis à la hausse depuis le début de l'année 2006. De plus, concernant la récente mesure fiscale de déductibilité partielle des intérêts d'emprunt du revenu imposable, elle ne change pas vraiment la donne. Ce faisant, le consommateur modère sa soif de la propriété entraînant une répercussion sur les prix du marché quand bien même il existe de réelles disparités entre les régions et les villes. Il lui demande si, pour l'année 2008, est envisageable un réel retournement du marché immobilier.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17287

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1353

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)